



Procédure de location

- 1- Faire remplir et signer la feuille de renseignement.
- 2- Encaisser le paiement de la location.
- 3- Faire une photocopie de la carte d'identité/prendre un chèque de caution (si besoin de matériel)
- 4- Donner la clé du terrain/matériel si souhaiter
- 5- Remplir le tableau de suivi de location des terrains

Location d'un terrain	Licenciés JSF	Habitants Com Com HJSC	Extérieurs
Sans matériel	10€ /heures + chèque de caution (50 [€])	15€ /heures + photocopie carte d'identité + chèque de caution (50 [€])	20€ /heures + photocopie carte d'identité + chèque de caution (50 [€])
Avec prêt de matériel (2 raquettes + 8 balles.	15€ /heures + chèque de caution (50 [€])	20€ /heures + photocopie carte d'identité + chèque de caution (50 [€])	25€ /heures + photocopie carte d'identité + chèque de caution (50 [€])

>> Abonnement individuel et nominatif pour la saison 150€ + adhésion Jura Sud Foot (20€) <<

*Il est formellement interdit d'utiliser les courts de tennis pour y dispenser des cours particuliers ou collectifs à titre onéreux.

Le 31/05/19

Pour le club de Jura Sud Foot,
La direction du club